

### Sous-section 2.—Le crédit coopératif du Québec.

Une forme de la coopération qui a obtenu un très grand succès est celle qui consiste à ouvrir des crédits à brève échéance aux petits cultivateurs et aux ouvriers de la province de Québec. Les caisses populaires ont vu le jour en 1900, lorsque feu Alphonse Desjardins fonda la Caisse Populaire de Lévis. M. Desjardins adopta pour principe de ne consentir des prêts qu'à des membres choisis, dans une circonscription restreinte et pour un but nettement déterminé, de limiter la responsabilité des sociétaires dont les actions d'une valeur minime étaient payables par versements échelonnés, enfin, le partage des bénéfices. Ces caisses sont pour la plupart établies dans les régions agricoles. Les prêts sont consentis pour l'achat d'instruments aratoires au comptant, pour augmenter le cheptel, pour réparer les bâtiments, pour aider à traverser une période de dépression, pour l'extinction d'une dette et pour différents autres objets. Quoique qualifié d'"à court terme", ces prêts sont consentis pour une durée plus longue que les prêts commerciaux, parce que les opérations agricoles s'étendent nécessairement sur des périodes plus longues que celles du commerce. Ils peuvent être consentis pour 12, 15 ou même 24 mois, afin de laisser au cultivateur le temps de vendre ses produits.

On pourra prendre connaissance des détails de cette organisation dans l'Annuaire du Québec de 1936. Des statistiques sur le système en général, ainsi que des renseignements complets sur le fonctionnement de chaque caisse particulière, y compris des items tels que le nombre d'actionnaires et de déposants, le taux de l'intérêt, les prêts consentis et les bénéfices réalisés, une classification suivant l'importance des prêts, les recettes et les dépenses et un résumé des opérations principales de 1915 à 1935 sont publiés dans le rapport intitulé "Les Caisses Populaires coopératives et les Sociétés Agricoles coopératives"

Le tableau 29 révèle les progrès réalisés par les caisses populaires par période quinquennale de 1915 à 1930 et annuellement après.

#### 29.—Progrès des Caisses Populaires de la province de Québec, 1915, 1920, 1925 et 1930-35.

Année.	Caisses ayant transmis leur rapport.	Membres.	Déposants.	Emprunteurs.	Avances.	Montant des prêts.	Bénéfices réalisés.
	nomb.					nomb.	nomb.
1915.....	91	23,614	13,696	6,728	8,983	1,483,160	89,893
1920.....	113	31,752	26,238	9,213	15,390	4,341,544	311,323
1925.....	122	33,279	33,527	9,384	13,682	3,909,790	449,531
1930.....	179	45,767	44,940	14,278	18,857	3,724,537	645,096
1931.....	174	43,641	43,207	13,240	16,203	2,998,046	594,235
1932.....	168	40,933	40,201	12,363	13,283	2,157,886	531,765
1933.....	162	36,470	37,683	10,784	11,407	1,682,551	452,220
1934.....	190	38,811	39,723	11,230	11,295	2,141,762	441,876
1935.....	201 <sup>1</sup>	43,270	43,234	12,049	12,430	2,824,136	473,545

<sup>1</sup> Les chiffres de 1934 ont été donnés dans le cas de quatre caisses.